

- **Haïti: Des promesses institutionnelles pour freiner un mouvement de fronde antigouvernementale et anti-Minustah**
- **Les casques bleus népalais menacés, objet d'une protection de la police nationale en Haïti**
- **Environ 50 centres de traitement du choléra, opérationnels en Haïti**

>> Haïti: Des promesses institutionnelles pour freiner un mouvement de fronde antigouvernementale et anti-Minustah

Réfection d'artères en mauvais état, dispositions administratives pour le ramassage d'immondices, renforcement des mesures sanitaires pour bloquer l'expansion de la maladie du choléra, poursuites contre les auteurs de l'incendie de 2 sous-commissariats de police : ce sont, entre autres, quelques promesses faites par une délégation gouvernementale, qui s'est rendue le mardi 16 novembre au Cap-Haïtien, deuxième ville du pays, à 248 kilomètres au nord de la capitale.

De violentes manifestations, comprenant l'utilisation de barricades de pneus usagés enflammés et le lancement de pierres, contre la Mission des Nations Unies de stabilisation en Haïti (Minustah) et contre le mode de gestion du choléra par les autorités ont fait, le 15 novembre au Cap-Haïtien, 2 morts, une vingtaine de blessés (dont 15 par balle), l'incendie de 2 sous-commissariats de police, des pillages de dépôts alimentaires, divers dégâts matériels importants, une paralysie des activités y compris des écoles.

Dans la matinée du 16 novembre, des jets de pierres ont été lancés sur des véhicules officiels, à bord desquels se trouvaient des membres d'unités spécialisées de la Police nationale d'Haïti (Pnh), envoyés en renfort sur place.

Une personne a été tuée, la veille, à Quartier Morin, en périphérie de la ville, lors d'échauffourées entre « des éléments armés » et des soldats de la mission onusienne ayant tiré en « légitime défense ».

Un autre décès s'est produit au cours de l'après-midi du 15 novembre à la rue 24, au Cap-Haïtien, où le corps d'un jeune homme tué par balle a été retrouvé.

Une enquête serait en cours pour déterminer les circonstances de ce décès, selon le porte-parole de la Minustah, Vincenzo Pugliese.

« Nous préférons mourir sous des balles que d'être décimés par l'épidémie de choléra », scandaient dans la soirée des groupes de manifestants qui continuaient de lancer des jets

de pierres contre la base népalaise de la Minustah dans la ville.

Les rues étaient désertes et la présence des forces de l'ordre se faisait rare, selon des habitants du Cap Haïtien contactés au téléphone.

Le mouvement a commencé très tôt dans la matinée après que le cadavre d'une personne, vraisemblablement victime du choléra, a été retrouvé à la rue 2, selon des témoins.

Des manifestations du même genre ont également été rapportées à la Grande Rivière du Nord et au Limbé, deux villes du département géographique du Nord affectées par l'épidémie.

Le même jour à Hinche (Plateau central, à 125 km au nord-est de Port-au-Prince) des casques bleus népalais, accusés par une partie de la population d'avoir propagé l'épidémie de choléra, ont été la cible de jets de pierre lors d'une manifestation, dispersée à coups de gaz lacrymogènes et ayant rassemblé quelques 400 personnes.

6 blessés parmi les agents de la mission onusienne et 5 blessés parmi les manifestants : tel est le bilan du mouvement de protestation du 15 novembre à Hinche.

L'épidémie de choléra, qui a atteint un millier de morts à la date du 16 novembre, est partie le 19 octobre 2010 de Mirebalais (Plateau central), où une base népalaise, installée près d'un affluent du fleuve Artibonite, est soupçonnée de l'avoir contaminée en y versant des matières fécales.

Le maire de Hinche, André Renard, affirme avoir demandé le retrait du contingent népalais et son remplacement par des casques bleus venus d'autres pays, de manière, a-t-il dit, à calmer la foule ; car la présence des Sud-Asiatiques a des effets psychologiques négatifs sur la population.

« La façon dont les événements se sont déroulés au Cap-Haïtien (Nord) et à Hinche (Centre) [où des tirs sporadiques ont été produits] porte à croire que ces incidents ont une

motivation politique, visant à créer un climat d'insécurité à la veille des élections », interprète la mission onusienne en Haïti.

Tout en condamnant les troubles enregistrés dans les deux villes et présentant ses sympathies aux victimes, le chef de l'Etat, René Garcia Préval, insiste sur le danger que feraient courir ces troubles au pays en rapport avec le choléra et prévient de dispositions administratives contre les auteurs des infractions, comme les actes de pillage constatés dans la soirée du 15 novembre au Cap-Haïtien.

Des candidats à la présidence flairent la main du pouvoir en place dans les troubles, dans le sens d'un éventuel report du scrutin législatif et présidentiel prévu pour le dimanche 28 novembre.

Sur les ondes de la station privée Radio Kiskeya, le sénateur Jean Hector Anacacis, qui brigue également le fauteuil

>> Les casques bleus népalais menacés, objet d'une protection de la police nationale en Haïti

L'armée du Népal soutient avoir renforcé la protection de ses casques bleus (un millier de soldats) déployés en Haïti, accusés par une partie de la population d'avoir propagé l'épidémie de choléra sur le territoire national.

"Nous sommes inquiets" et "la police haïtienne aide les casques bleus à se protéger des attaques", a déclaré à l'Agence France Presse (Afp) Ramindra Chhettri, porte-parole de l'armée népalaise, qui attribue à "de fausses

présidentiel, n'écarter pas la possibilité que les événements du Cap-Haïtien auraient découlé d'un conflit larvé entre deux potentats de la plateforme officielle INITE, qu'il s'est refusé à identifier.

Rejetant la thèse selon laquelle le pouvoir serait l'instigateur principal des événements au Cap-Haïtien, le président du Sénat, Kelly Bastien, met en garde contre l'aggravation de la situation avec la propagation encore plus dévastatrice du choléra au cas où les troubles persistent et où, en raison de l'impossibilité de circuler, les personnes infectées ne pourraient pas être transportées aux centres de traitement.

« La réponse doit être sanitaire et rapide et non policière, sinon ce mouvement risque de gagner d'autres régions du pays », suggère, pour sa part, le candidat à la présidence, Leslie Voltaire, qui était en campagne dans le Nord au moment des troubles.

rumeurs" les attaques d'une partie de la population contre ses soldats le 15 novembre.

Les tests sanitaires effectués auprès des soldats népalais prouvent qu'ils n'ont rien à voir avec l'épidémie, précise Chhettri.

>> Environ 50 centres de traitement du choléra, opérationnels en Haïti.

De concert avec des institutions internationales et nationales, environ une cinquantaine de centres de traitement du choléra (Ctc) fonctionnent en divers endroits d'Haïti, notamment dans la zone métropolitaine de la capitale Port-au-Prince.

A la date du 16 novembre, 1 034 décès et 16 799 hospitalisations (dont plus de 10 mille exéats) ont été enregistrés, suivant le dernier bilan rendu public par le Ministère de la santé publique et de la population (Mssp).

Plus de 70 organisations apportent leur contribution dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'épidémie de choléra, pour laquelle les services sont organisés en trois niveaux d'intervention : les centres de traitement du choléra (Ctc), de grandes tentes indépendantes dont la capacité moyenne s'établit à 100-400 lits (actuellement 1 000 lits pour la zone métropolitaine de Port-au-Prince); les unités de

traitement du choléra (Utc), situées dans un établissement de santé ou à proximité immédiate et qui ont une capacité moindre que les Ctc (en général 15 à 20 lits) et les centres de réhydratation orale (Cro, au nombre de 300 environ dans tout le pays), qui traitent les patients dont le pronostic vital n'est pas engagé.

Une première émission spéciale, dénommée: "Konbit kont kolera", retransmise sur tout le territoire national et visant à fournir des informations sur l'hygiène et les mises en place institutionnelles contre le choléra, a été réalisée, le dimanche 14 novembre 2010, par l'Association nationale des médias haitiens (Anmh), l'Association des médias indépendants d'Haïti (Amih), la Sosyete animasyon kominikasyon sosyal (Saks), le réseau d'action des médias communautaires haïtiens, en collaboration avec l'unité de communication du comité de gestion d'urgence nationale sur la maladie.

